



REFORME DES RETRAITES : LES CONDITIONS D'UN DURCISSEMENT SONT CLAIREMENT POSEES

Alors que depuis le 5 octobre, le projet de loi «retraites» est examiné par le Sénat, le gouvernement continue d'afficher son mépris à l'égard des millions de salariés, de jeunes ou de retraités qui manifestent leur opposition depuis maintenant un mois.

Dans plusieurs secteurs stratégiques (transports, énergie, services publics...), des grèves reconductibles, notamment dans la région marseillaise, sont votées par les salariés ou vont l'être, dans le reste du pays, à compter du 12 octobre (RATP, SNCF, Raffineries...).

A la DGFIP, les conditions d'un durcissement de l'action sont également remplies et les chiffres de grève en témoignent, étant parmi les plus élevés de la Fonction Publique. Au dossier retraites, s'ajoutent de lourds contentieux qui ne sont toujours pas réglés (salaires gelés, emplois supprimés, objectifs irréels au regard des conditions de travail...).

La mise en place à marche forcée de la fusion, entraînant, avec elle, la mise en péril de l'exercice de nos missions, la priorisation des tâches, rend moins attractives nos activités, exacerbe les pressions de toutes sortes...

Pour mettre fin à toutes ces attaques et pour nous garantir un avenir plus serein, l'heure est à la grève reconductible pour se faire entendre. C'est ce à quoi la CGT Finances Publiques va s'attacher à construire dans les jours qui viennent. Partout où c'est possible, il est nécessaire de se réunir en Assemblée Générale pour décider ensemble des modalités d'action et de relever d'un cran la colère existante.

Parce qu'une autre réforme, plus juste et plus pérenne financièrement, est possible, que le gouvernement a dédaignée, il faut la crier dans la grève et les manifestations du 12 octobre.

**TOUS ENSEMBLE, DANS L'UNITE
POUR GAGNER UNE AUTRE REFORME
EN GREVE LE 12 OCTOBRE - PRESENTS POUR LES SUITES**

